



TERMES DE REFERENCE (TORS) POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR L'INTEGRATION DE L'AGROECOLOGIE DANS LES PCN ET LES PNAPS EN AFRIQUE

Introduction

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), www.afsafrica.org, est une vaste alliance d'acteurs de la société civile qui participent à la lutte pour la souveraineté alimentaire en Afrique. Il s'agit notamment de réseaux de producteurs alimentaires africains, de réseaux d'OSC, d'organisations de populations autochtones, d'organisations confessionnelles, de groupes de femmes et de jeunes, de mouvements de consommateurs et d'organisations internationales qui adoptent la position de l'AFSA.

L'AFSA mène actuellement une campagne sur l'agroécologie pour l'action climatique, qui consiste à plaider en faveur de l'intégration de l'agroécologie dans les politiques, les cadres et les stratégies climatiques à différents niveaux. L'agroécologie est de plus en plus reconnue comme une approche holistique permettant de relever les défis interdépendants du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la sécurité alimentaire.

Alors que les pays africains s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris, il est crucial que l'agroécologie soit intégrée dans les plans nationaux d'adaptation (PNA) et les contributions déterminées au niveau national (CDN). Cela représente une opportunité significative de renforcer la résilience climatique et de promouvoir le développement durable.

Compte tenu de l'urgence d'une action climatique efficace, l'AFSA se lance dans une étude visant à fournir des preuves irréfutables des raisons pour lesquelles l'agroécologie devrait être considérée comme une priorité dans ces cadres politiques climatiques critiques.

Objectif principal

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer et de démontrer l'immense potentiel de l'agroécologie en tant que solution climatique, en plaidant pour son intégration dans les PAN et les CDN des pays africains.

Objectifs spécifiques

- L'étude permettra de recueillir des données sur l'impact potentiel des pratiques agroécologiques sur les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en Afrique, soulignant ainsi l'importance de ces résultats.
- L'étude analysera le niveau actuel d'appréciation et d'intégration de l'agroécologie dans les espaces politiques climatiques à différents niveaux.
- L'étude développera des recommandations politiques pour l'adoption de l'agroécologie dans les PAN et les CDN.

Champ d'application géographique

L'étude sera menée au niveau Africain.

Procédure d'appel d'offres

Les consultants éligibles sont invités à soumettre leur(s) proposition(s) pour entreprendre cette étude avant le **13th septembre 2024** par courriel à afsa@afsafrica.org. Le courriel doit indiquer dans l'objet "**Agroecology in NDCs & NAPs Study**".

Les propositions doivent comprendre

- Une lettre officielle d'un représentant autorisé de l'entreprise ou de l'individu exprimant son intérêt pour l'étude.
- Profil général et historique de l'entreprise/du particulier
- Compréhension et interprétation des termes de référence (TOR)
- Expérience de l'entreprise/du particulier (déclaration de capacité de l'entreprise ou des particuliers) attestée par un ou des CV signés.
- Une méthodologie claire pour mener à bien la mission
- Plan de travail pour la réalisation de l'étude.
- Un budget détaillé sera élaboré en fonction de l'étendue des travaux, de la couverture géographique et de la méthodologie de recherche. Le budget doit couvrir tous les aspects de l'étude, y compris le travail sur le terrain, la collecte de données, l'analyse, la rédaction du rapport et l'engagement des parties prenantes.
- Toute autre information jugée nécessaire.

Principaux résultats attendus

- Rapport de démarrage.
- Liste des personnes interrogées.
- Rapport consolidé (20-25 pages).
- 15 - 20 minutes Présentation PowerPoint résumant l'étude
- Liste des documents de référence.
- Note d'information.

Qualification et expérience

La candidature d'une personne ou d'une entreprise compétente ayant une expérience de travaux similaires est encouragée.

Délai.

La mission est d'une durée de **30 jours**.

Clarification.

Pour toute question, veuillez vous adresser à Simon Bukenya à l'adresse simon.bukenya@afsafrica.org .